Certificat d'immatriculation

E0H16
ATD P5
A35

N° immatriculation
A. BC-211-AL

Date de 1ère immatriculation
B. 30/11/2007

C.1 CONSEIL GENERAL DE LA SARTHE

C.1a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE
C.4.1
C.3 HOTEL DU DEPARTEMENT
72072 LE MANS CEDEX9

D.1 RENAULT
D.2 FDC2H6
E. VF1FDC2H638427429

D.3		F.2	3500	F.3	3500
F.1	3500	G.1	2010	J.2	J.3 FOURGON
G	0	J.1	CTTE		
J				P.3	GO P.6 8
K		P.2	0	S.2	0 U.1 80
P.1	0	S.1	3	V.9	
Q	0.00	V.7	0		
U.2	2625				
X.1	VISITE AVANT LE 30/11/2011	Y.2			
Y.1	0	Y.4	0		
Y.3	0	Y.6	2.5T		
Y.5	2.5				

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation
et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne LEBRUN

H
I 22/10/2010
Z.1 MENTION DRIRE : CERTIFICAT DE CARROSSAGE
Z.2
Z.3
Z.4

COUPON DETACHABLE

Certificat d'immatriculation

BC-211-AL 22/10/2010

2010FH13279

VF1FDC2H638427429

RENAULT

CONSEIL GENERAL DE LA SARTHE

CRFRABC211AL2VF1FDC2H6384274299071130 8CTTE<<
FOURRENAULT<<<<<<<<<<<<<<<<<<<2010FH1327918

EOL16

N° D'IMPRIMÉ T34213062

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE
17/02/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL
26226086

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
16/02/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique complémentaire au plus tard le :
16/02/2027

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S072T002

(9) RAISON SOCIALE : SA ACO SECURITE

(3) COORDONNÉES : LA POINTE
168 RUE D'ARNAGE
72100 LE MANS
Tél : 02 43 72 13 25

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 072D1131

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AC-211-AL (F)	22/10/2010	30/11/2007

	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du Type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1FDC2H638427423	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
FDC2H6	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
295293

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, ARD, AVD, ARG
2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif
4.6.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIÈRE) : Glace défectueuse ARG
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées AVG
6.2.4.a.1. PLANCHER : Plancher détérioré D
6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 06/12/2018 : 204051 km / 24/12/2019 : 223991 km / 24/12/2020 : 242085 km / 28/01/2022 : 250289 km / 24/01/2023 : 259929 km / 10/01/2024 : 268255 km / 18/01/2024 : 268324 km / 19/01/2024 : 268332 km / 09/01/2025 : 279061 km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « Infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-14.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		1 %	
Forces verticales :	1327 daN		887 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :				
Déséquilibre (<20%) :	492 daN	475 daN	335 daN	304 daN
Forces de freinage (efficacité) :	492 daN	475 daN	335 daN	304 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 72 %	4 %		10 %	
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 21 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(2.5 m-1) C1:0.17 m-1 C2:0.12 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.3 %	-2.5 %		

Perrigny - février 2024